



**Collège
Gaspard des montagnes
à
St germain l'herm**

 04/73/72/00/10

 04/73/72/01/54

**Entreprise d'accueil :
Cabinet d'avocat
4,rue Blatin
63000 Clermont-
Ferrand**

**Maître de stage :
Jean-Louis Gourbeyre**

**Professeur principal :
M. MENIER**

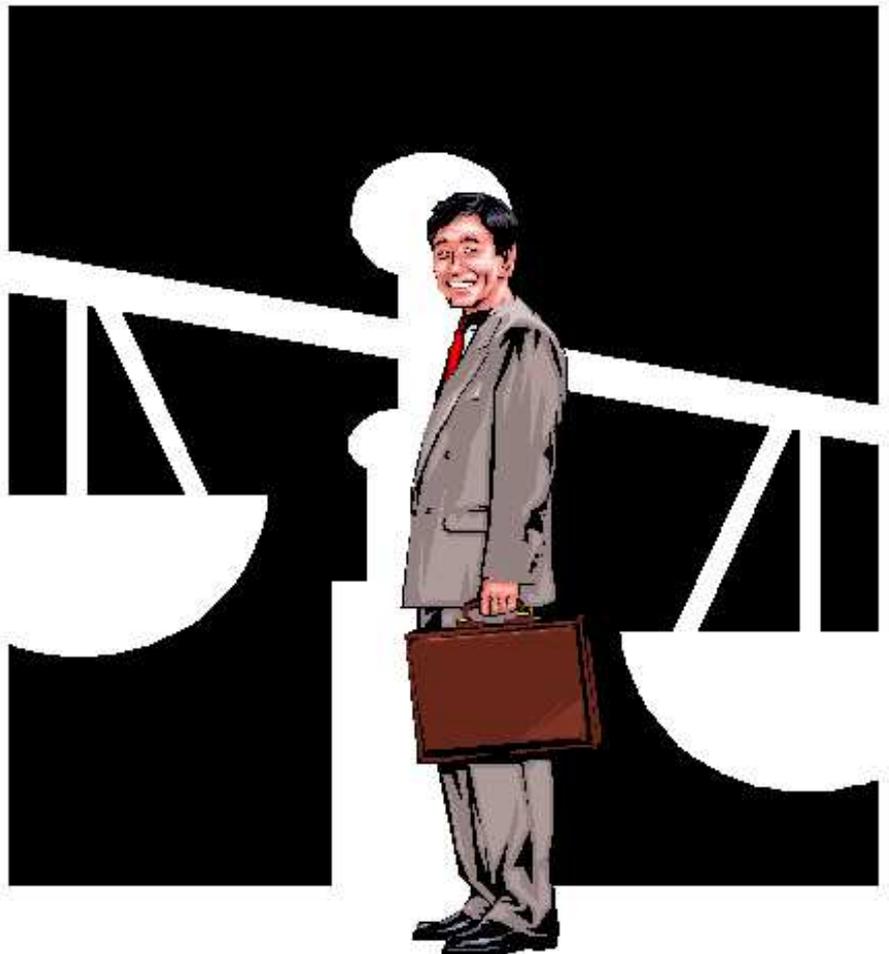
**Professeur visiteur :
M. PERSONNE**

Rapport de stage en entreprise 2005-2006

Stagiaire:

Deza Paola

Classe de 3°1



Date du stage

Semaine du lundi 13 février au samedi 18 février 2005

**Ce rapport devra impérativement être rendu pour évaluation au plus tard
le 9 mai 2006**



Sommaire

- 1. Introduction**
- 2. Présentation de l'entreprise**
- 3. Présentation du personnel**
- 4. Mes journées**
- 5. Mes impressions**
- 6. Ce que le stage m'a apporté**
- 7. Avantages/Inconvénients**
- 8. Mon projet personnel**
- 9. Mon orientation**
- 10. Fiche «Ludo des Métiers»**
- 11. Mes remerciements**

1) Introduction

Je m'appelle DEZA Paola, j'ai 14 ans et demi et je suis scolarisée au collège Gaspard des Montagnes à St Germain l'Herm en classe de 3^o1.

Cette année encore, les élèves des deux classes de 3^o ont eu l'occasion d'effectuer un stage en entreprise afin d'avoir un léger aperçu du monde du travail... Tous les élèves du collège ont effectué leur stage du 28 novembre au 03 décembre (moi j'ai effectué mon stage du 13 février au 18 février). Ils sont tenus de faire un rapport oral qui est en fait un résumé pour le présenter rapidement à la classe et un rapport écrit plus complet et plus précis afin de faire partager notre expérience du domaine dans lequel nous avons « travaillé ».

J'ai choisi d'effectuer mon stage dans un cabinet d'avocat chez Jean-Louis GOURBEYRE afin d'avoir une petite idée de ce qu'est ce métier qui m'intrigue et que j'ai envie de faire depuis un bon moment... J'aime bien de défendre les gens (ceux qui le méritent, même ceux qui ne le méritent pas car tout le monde à droit à un défenseur). Mais il y a surtout beaucoup de gens qui souffrent et qui ont besoin d'aide, c'est ce qui me motive car malgré la difficulté et le fait que je vais devoir faire de bonnes et longues études et apprendre tous les livres de code pénal, code civil, etc., j'ai vraiment envie de faire ce métier...



Voici la définition exacte d'un avocat:

L'avocat est la personne exerçant la profession de plaider devant une juridiction (activité judiciaire) ou de donner des consultations et de rédiger des actes juridiques (activité juridique).

La profession d'avocat est strictement réglementée, tant au niveau de son accès et de son organisation qu'au niveau de son exercice.

L'entrée dans la profession d'avocat suppose tout d'abord la réussite aux examens d'entrée et de sortie du Centre de formation professionnelle à la profession d'avocat (appelé école de formation du Barreau, à Paris), ce qui donne le droit de s'inscrire à un ordre d'avocats en tant qu'avocat stagiaire. Ensuite, l'avocat stagiaire doit accomplir un stage de deux ans, dont un an doit être effectué dans un cabinet



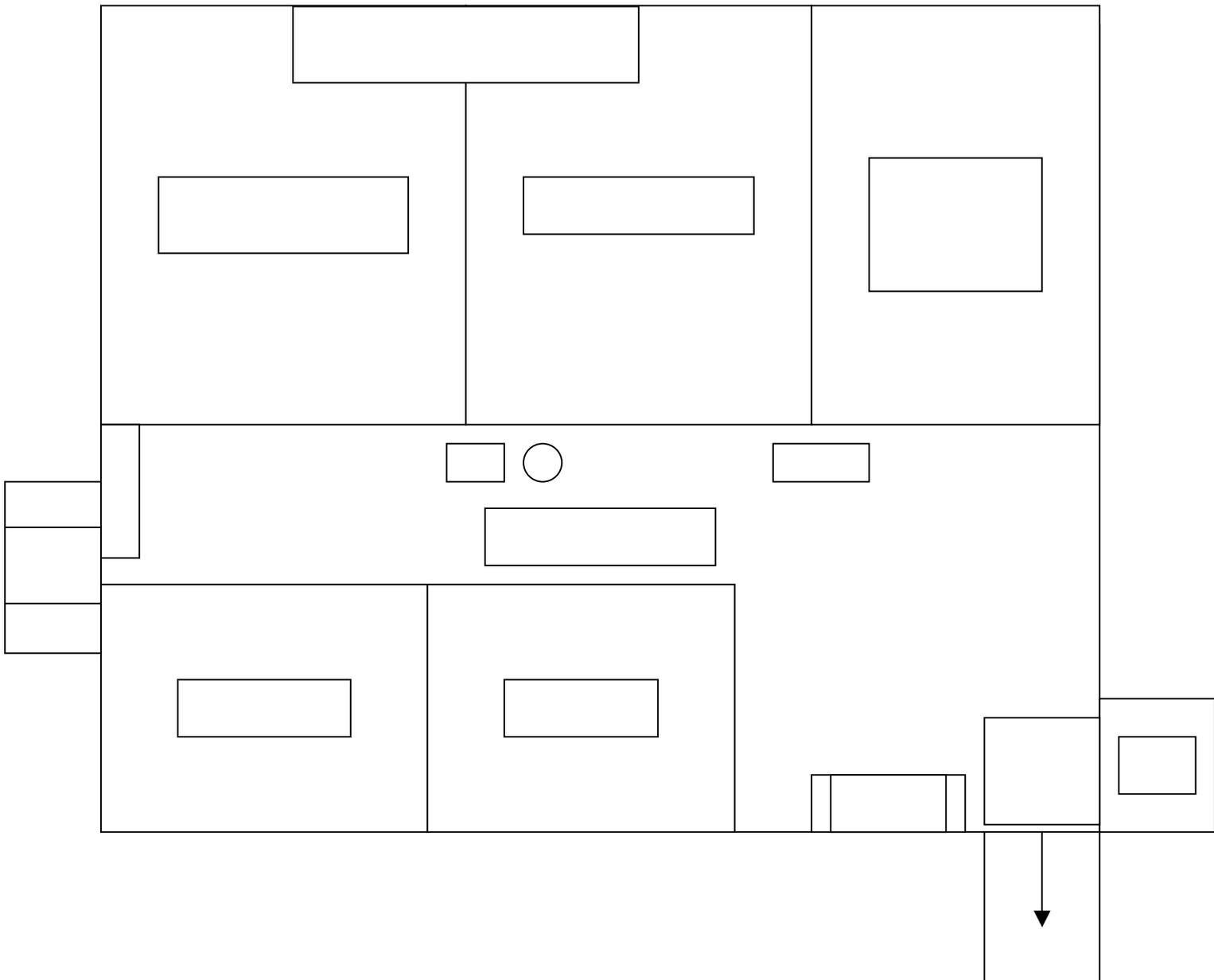
d'avocats. L'entrée dans la profession est concrétisée par une prestation de serment, au terme de laquelle l'avocat jure d'exercer sa profession avec dignité, indépendance, probité et humanité.

Les avocats sont regroupés au sein de « barreaux », qui forment des ordres professionnels présidés par des bâtonniers, chargés notamment de faire respecter la déontologie de la profession. L'avocat, dans l'exercice de son métier, est tenu au

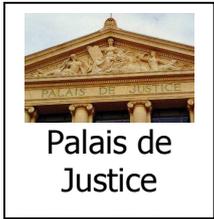
respect de nombreuses obligations vis-à-vis des magistrats, de ses confrères et de ses clients. En cas de manquement à ces obligations, il peut faire l'objet de poursuites d'ordre disciplinaire devant le Conseil de l'ordre du barreau auquel il est rattaché. Il peut également être condamné au paiement de dommages et intérêts envers ses clients, et même être poursuivi pénalement, s'il a violé des règles de déontologie particulièrement importantes, comme la règle du secret professionnel.

2) Présentation de l'entreprise

Ce cabinet d'avocat est avant tout un appartement qui, il y a dix ans a été transformé en « cabinet-appartement » par Maître Jean-Louis GOURBEYRE (qui, lui, exerce depuis trente-six ans) et qui aujourd'hui encore est habité par ce dernier et sa famille. Comme nous pouvons l'observer dessous sur le plan du cabinet, nous ne distinguons pas vraiment le cabinet de l'appartement puisqu'il ne forme qu'un seul et même local... Le cabinet se situe à Clermont-Ferrand, au 4, rue Blatin, près du Palais de Justice, en plein centre ville.



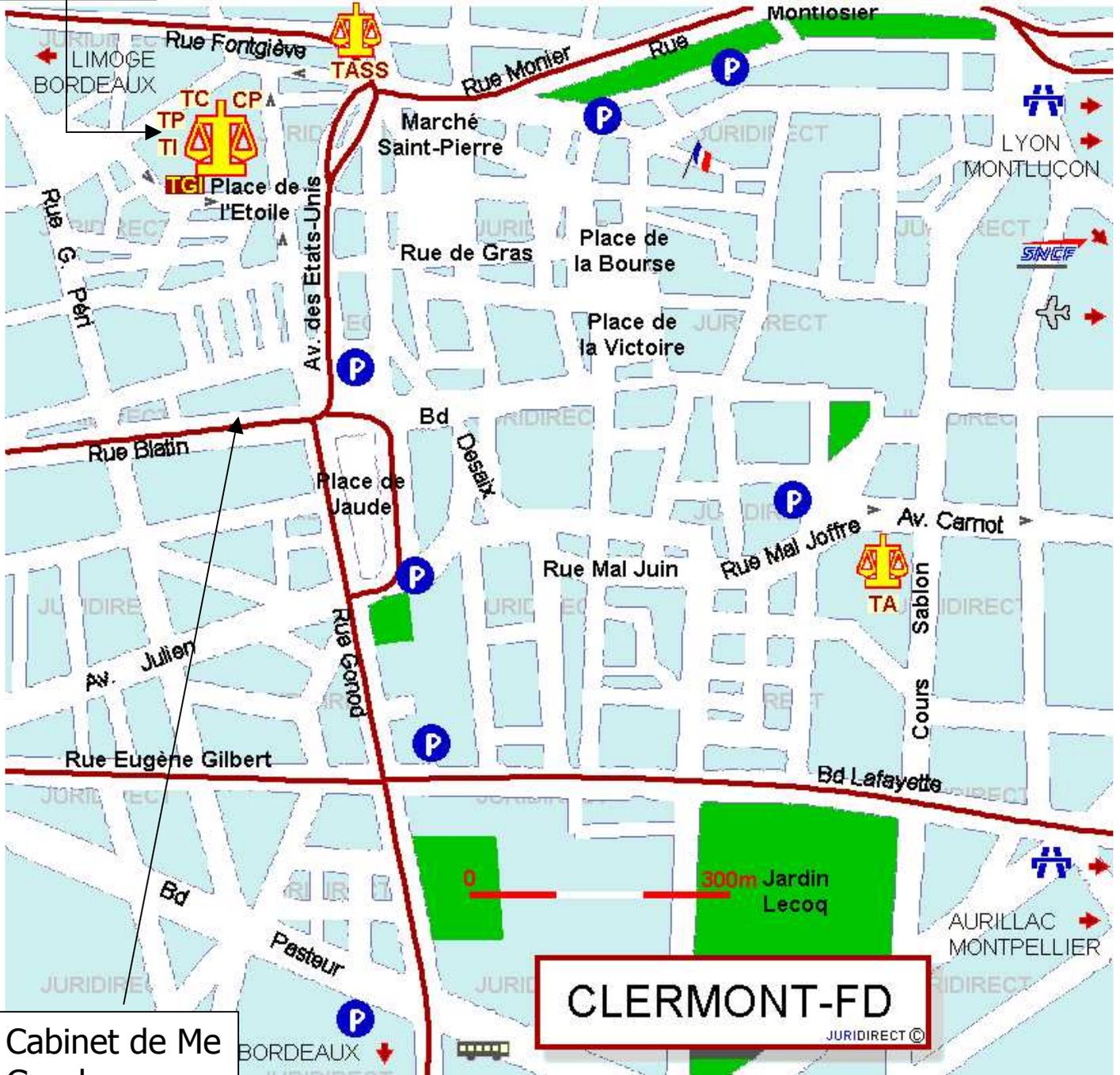
Voici le plan de la ville ainsi que l'emplacement du Palais de Justice et du cabinet de Me Gourbeyre:



NOUVELLE VERSION ENRICHIE août 2003

TA Tribunal Administratif	TP Tribunal de Police	TI Tribunal d'Instance
CAA Cour Administrative d'Appel	TC Tribunal de Commerce	
CA Cour d'Appel	TASS Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale	
TGI Tribunal de Grande Instance	CP Conseils de Prud'hommes	

Sens unique



Cabinet de Me Gourbeyre

CLERMONT-FD
JURIDIRECT ©

Cette entreprise est une entreprise de services qui:

- informe et conseil les clients du point de vue juridique
- informe les confrères sur un point où ils ont un doute (facultatif)
- assure la défense des justiciables qui font appel à ce cabinet qu'ils soient demandeurs ou défendeurs

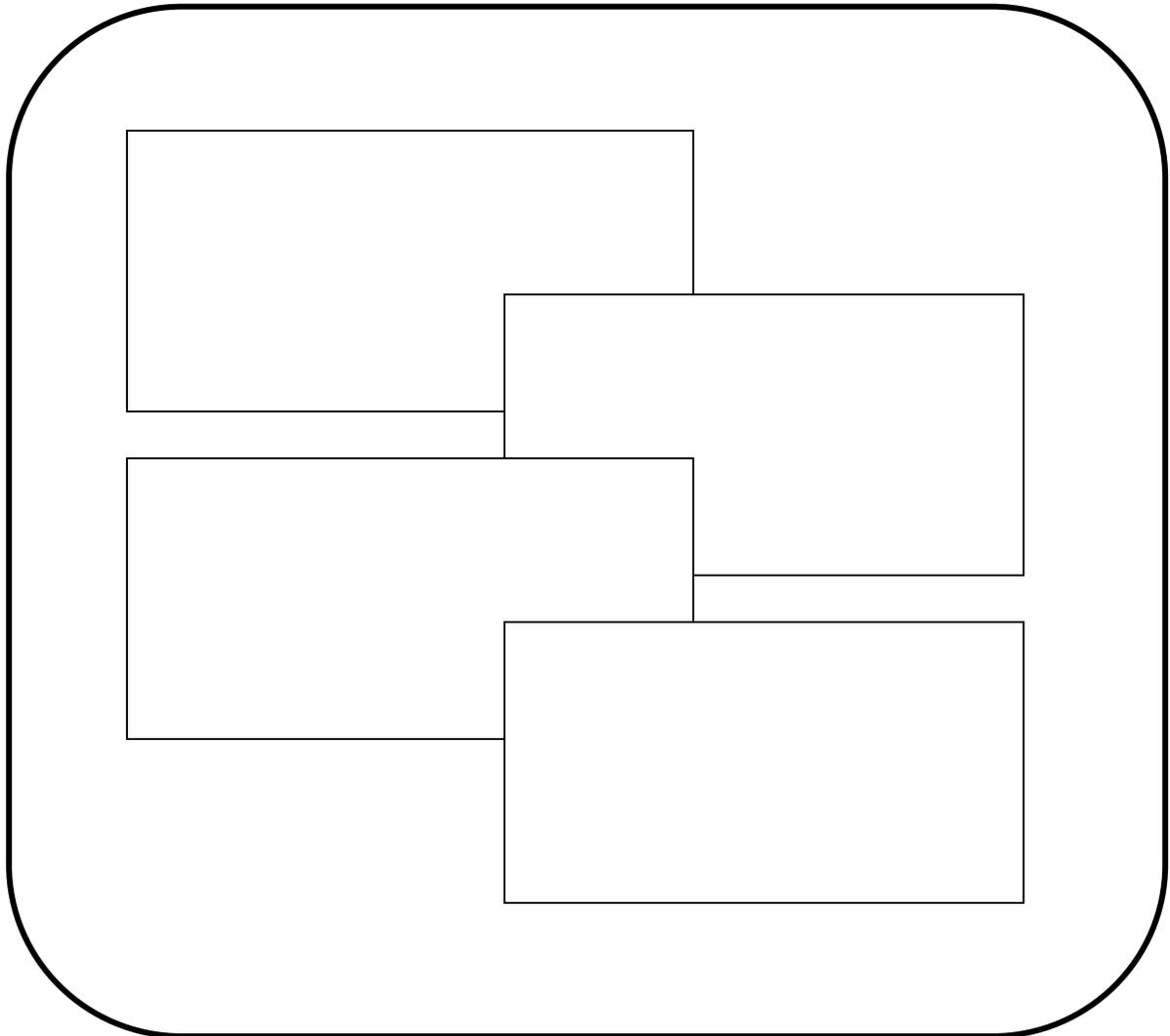
Me Gourbeyre possède également un cabinet secondaire qui est situé à Ambert au 40, avenue Marchal Foch où j'ai également eu l'occasion d'aller...

3) Présentation du personnel:

Les membres du cabinet sont au nombre de quatre:

- Maître Jean-Louis Gourbeyre, mon maître de stage, est le patron du cabinet ce qui veut dire qu'il prend les décisions, que son exercice est personnel et qu'il organise lui-même son emploi du temps. Il est locataire de son cabinet et il n'est pas spécialisé dans un domaine en particulier, mais il y a des domaines qu'il traite plus souvent que d'autres. Il a prêté serment pour devenir avocat le 21 décembre 1970 auprès du Barraud de Clermont-Ferrand.
- Maître Stéphanie Wacker-Gabriel est aussi avocate et a sa propre clientèle, mais elle est également la collaboratrice de Maître Gourbeyre (elle travaille aussi pour lui, en quelque sorte). Elle a fait les mêmes études que Maître Gourbeyre (4ans d'études de droit pour obtenir une maîtrise + 2ans de stage pour finir de se former et de se perfectionner).
- Laurence Gourbeyre, l'épouse de Maître Gourbeyre, assure la gestion des charges et de la comptabilité. Elle est également secrétaire du cabinet. Elle travaille à temps partiel (que l'après-midi).
- Nathalie Faye est également secrétaire. Elle a étudié une année en fac de droit. Elle travaille aussi à temps partiel (que le matin).

Récapitulons à l'aide de l'organigramme ci-dessous:



Les horaires sont très variables selon le membre du personnel:

- Maître Jean-Louis Gourbeyre n'a pas vraiment d'horaires fixes... Il travaille, en moyenne, environ 10 à 12 heures par jour ce qui fait 50 à 60 heures par semaine... Le fait de tant de travail est dû à l'affluence quotidienne (ou presque) des dossiers... En effet Me Gourbeyre est parfois contraint de



travailler de 6h30 du matin jusqu'à 12h30 et de 13h00 à 19h00 le soir!! Mais, parfois il travaille un peu moins...

- Maître Stéphanie Wacker-Gabriel a moins de travail que Me Gourbeyre, néanmoins, ses horaires ne sont pas fixes non plus pour les mêmes raisons que ce dernier, mais l'abondance des dossiers lui étant destinés n'est pas aussi forte car elle n'a pas autant de « renommée » que lui bien évidemment puisqu'elle est avocate depuis peu contrairement à lui qui est avocat depuis trente-six ans ... Elle travaille en moyenne de 8h30 du matin jusqu'à 12h00 et de 13h30 à 18h00 le soir...

- Quant à Laurence Gourbeyre, elle, on peut dire que ses horaires sont plus ou moins fixes étant donné qu'elle travaille de 13h30 à 18h00... Mais il peut arriver, puisqu'elle vie avec Me Gourbeyre dans le cabinet, qu'elle travaille après 18h00 mais ce n'est pas très fréquent...



- Nathalie Faye, elle, en revanche, a des horaires fixes puisqu'elle ne travaille que le matin de 8h00 à 12h00...

4) Mes journées

Toutes les journées de la semaine ont été assez chargées :

Ma 1^{ère} JOURNEE: lundi 13 février 2006



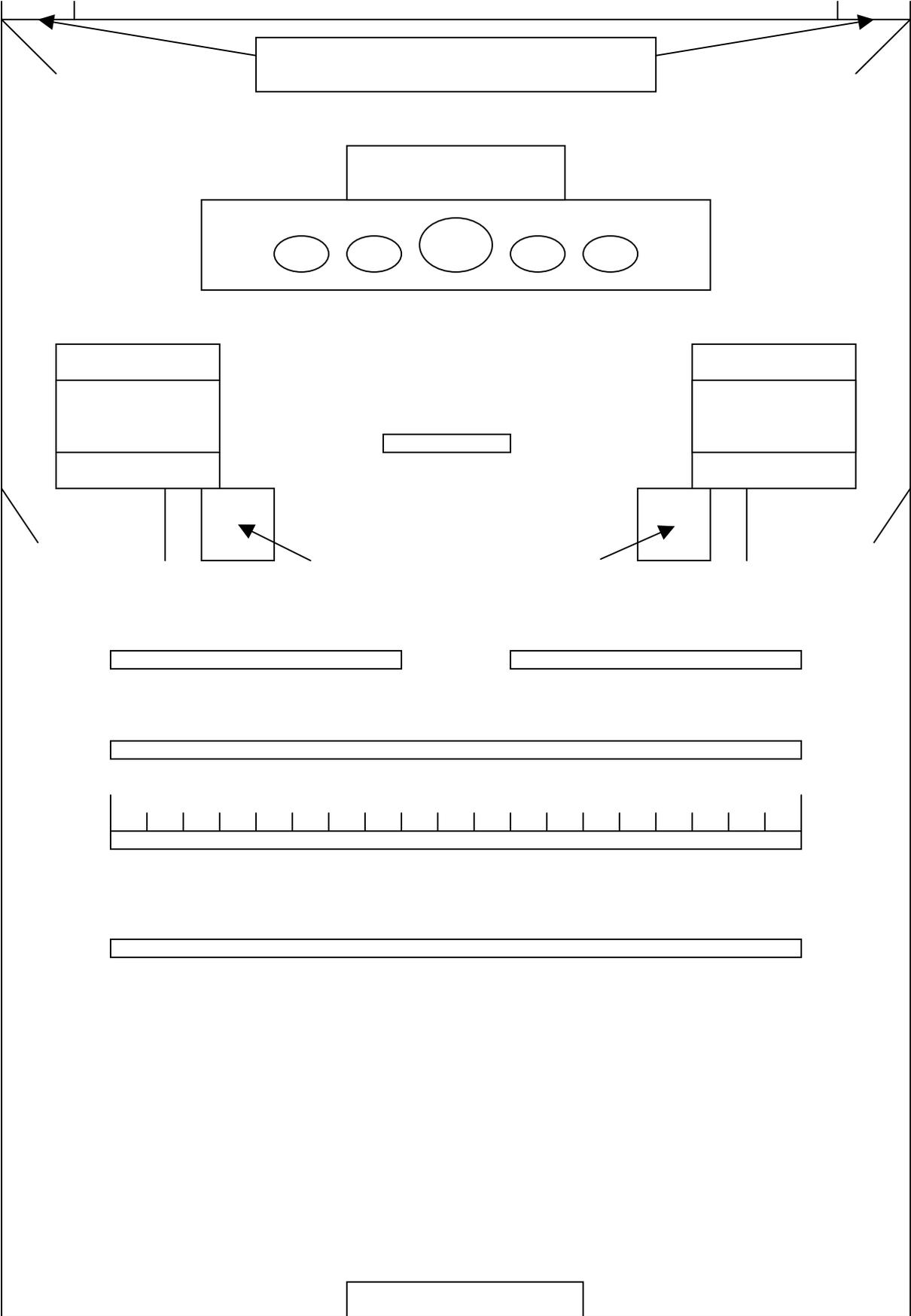
Le matin, dès mon arrivée au cabinet, je me suis rendue, en compagnie de Me Gourbeyre, au Palais de Justice, situé à deux pas du cabinet, avec mon maître de stage pour **une conciliation de divorce** présidée par un juge aux affaires familiales. La conciliation de divorce consiste à ce que l'un des deux époux, celui qui demande le divorce, passe devant le juge aux affaires familiales, pendant que l'autre époux attend dehors, et lui soumet ses souhaits (récupérer des biens, etc...) pour que le divorce soit sans un procès donc arrangé à l'amiable...



L'après midi
nous sommes
allés à Thiers
au Conseil des
Prud'hommes
pour régler **un**
litige entre un
employeur et
une
employée:
l'employeur
était le client de
Me Gourbeyre...
Il lui était

reproché d'avoir fait subir à son employée, qui était elle-même son ex-épouse depuis peu car le mari avait commis un adultère, un préjudice moral, mais Me Gourbeyre a prouvé le contraire...

Voici le plan du Conseil des Prud'hommes:



Ma 2^{ème} journée: mardi 14 février

Le matin j'ai assisté à une mise en état et à des référés civils.



Une mise en état consiste, comme son nom l'indique, à « mettre en état » les différents dossiers des affaires en cours... C'est à dire à mettre au point les dossiers avant de passer

au tribunal, de voir si les conclusions sont faites ou si tout est mis à jour...

Un référé est une procédure contradictoire d'urgence destinée à obtenir, à titre provisoire, le règlement d'un litige, la réparation d'un préjudice, ou a pour objet de constituer et / ou de conserver un moyen de preuve.

L'après midi j'ai assisté à des référés qui étaient cette fois-ci des référés commerciaux...

Me Gourbeyre m'a montré un dossier classé... Impressionnant, il faisait au moins huit centimètres d'épaisseur!!!



Ma 3^{ème} journée: mercredi 15 février

Le matin nous sommes allés, Me Gourbeyre et moi, au cabinet d'Instruction puis au greffe d'Instruction pour avoir des renseignements sur deux dossiers:

- Le 1^{er} dossier: il s'agissait d'un incendie volontaire dans une maison avec acte de vandalisme.
- Le 2^{ème} dossier: Me Gourbeyre voulait obtenir la copie de toute la procédure de ce dossier. Il s'agit d'un dossier de meurtre pour lequel une ordonnance de non-lieu (à poursuite) rendue pour cause de folie du meurtrier au moment où il a commis son crime (le criminel a été placé dans un hôpital psychiatrique).

Nous sommes aussi allés au greffe du tribunal correctionnel pour rechercher différents jugements de condamnation rendus contre quelqu'un qui avait commis des délits.

Le rôle du greffe du tribunal correctionnel est de préparer les dossiers pour l'audience correctionnelle et après l'audience de taper les jugements et par la suite les adresser au service intitulé « l'exécution des peines » pour faire appliquer les jugements rendus.

Ce matin là, j'ai même rencontré l'avocat de Johnny Hallyday, en personne, Me Portejoie, au Palais de Justice!!



L'après-midi j'ai eu la superbe occasion d'assister à quatre affaires au tribunal Correctionnel, quatre affaires seulement car à un moment donné le tribunal était à huit-clos, c'est à dire que n'avaient le droit d'assister à ce dernier que les avocats, les magistrats, les greffiers et les justiciables...



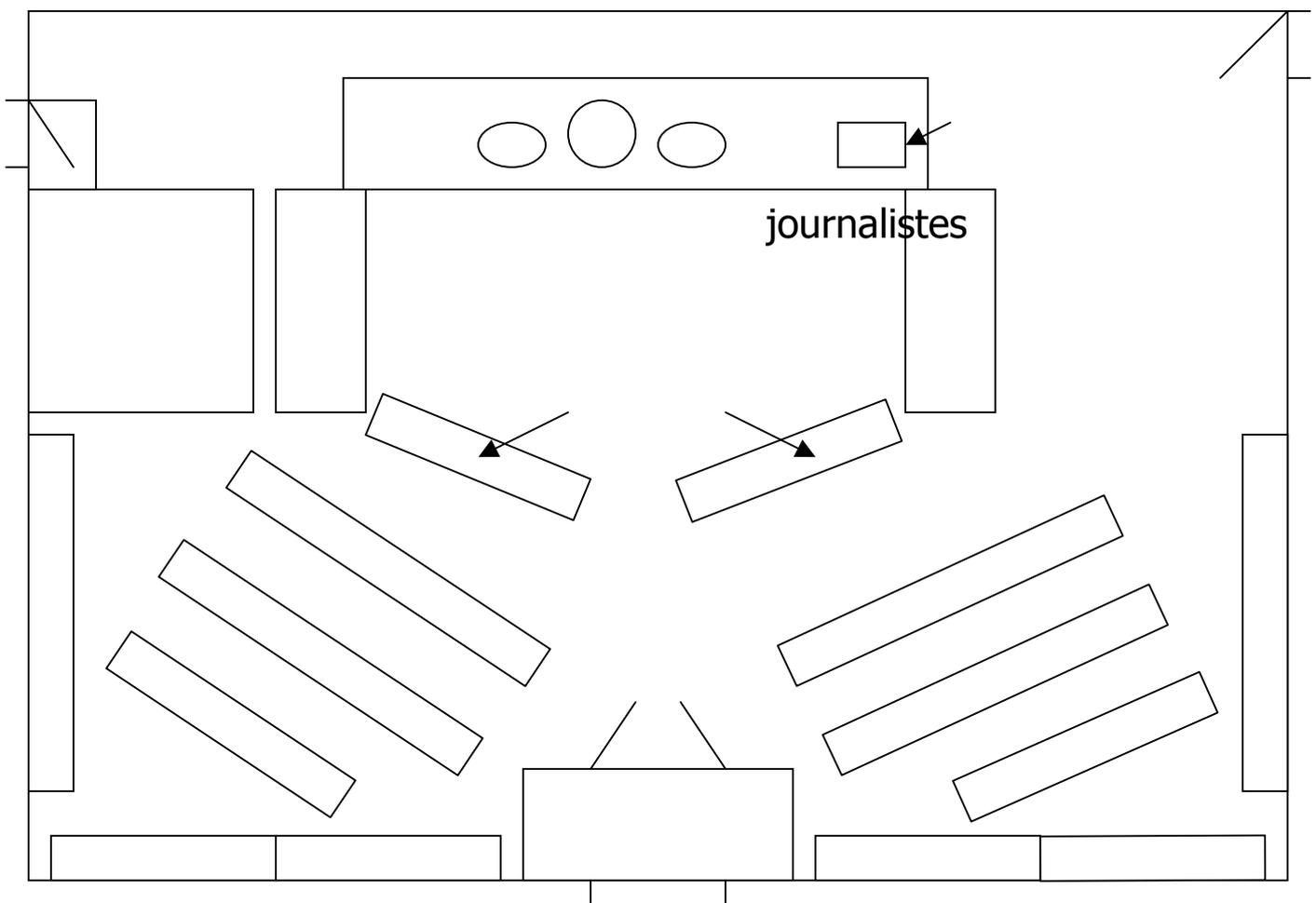
- La 1^{ère} affaire: C'était un jeune homme qui avait agressé une femme employée dans un Intermarché et qui était détenu car il avait commis d'autres délits... La sentence à été trois mois de prison ferme et deux ans de sursis.
- La 2^{ème} affaire: Une femme a porté plainte contre son ex-mari qui, exerçant déjà des violences sur cette dernière depuis dix ans, lui a fait subir des coups et blessures un jour bien précis et pour lequel elle a donc porté plainte. La sentence a été de 800€ de dommages et intérêts, de trois mois de prison et de deux ans de sursis.
- La 3^{ème} affaire: Une femme a porté plainte contre son mari qui, à une soirée, ayant abusé d'alcool et étant donc sobre, de plus la femme l'ayant contrarié en rentrant chez eux, il avait tout endommagé dans le domicile conjugal... Cet homme était alcoolique et sa femme a voulu l'aider en portant plainte... La sentence ayant été prononcée l'homme a eu trois mois de prison ferme et deux de sursis...
- La 4^{ème} affaire: Une femme n'a pas déclaré son concubin et donc bénéficiait encore de ses allocations familiales... Mais il s'avérait que cette femme n'était pas vraiment en concubinage car son «compagnon» et ils se



remettaient ensemble et se
séparaient tous les quatre matins...
Elle a eu 1500€ d'amende en plus de
tout ce qu'elle avait à rembourser des
allocations dont elle avait bénéficié à
tort...



Voici un plan du tribunal correctionnel:



Ma 4^{ème} journée: Jeudi 16 février

Le matin j'ai pu assister au tribunal administratif situé, comme l'indique le plan de Clermont-Ferrand, assez loin du cabinet et ne se trouvant donc pas au Palais de Justice...



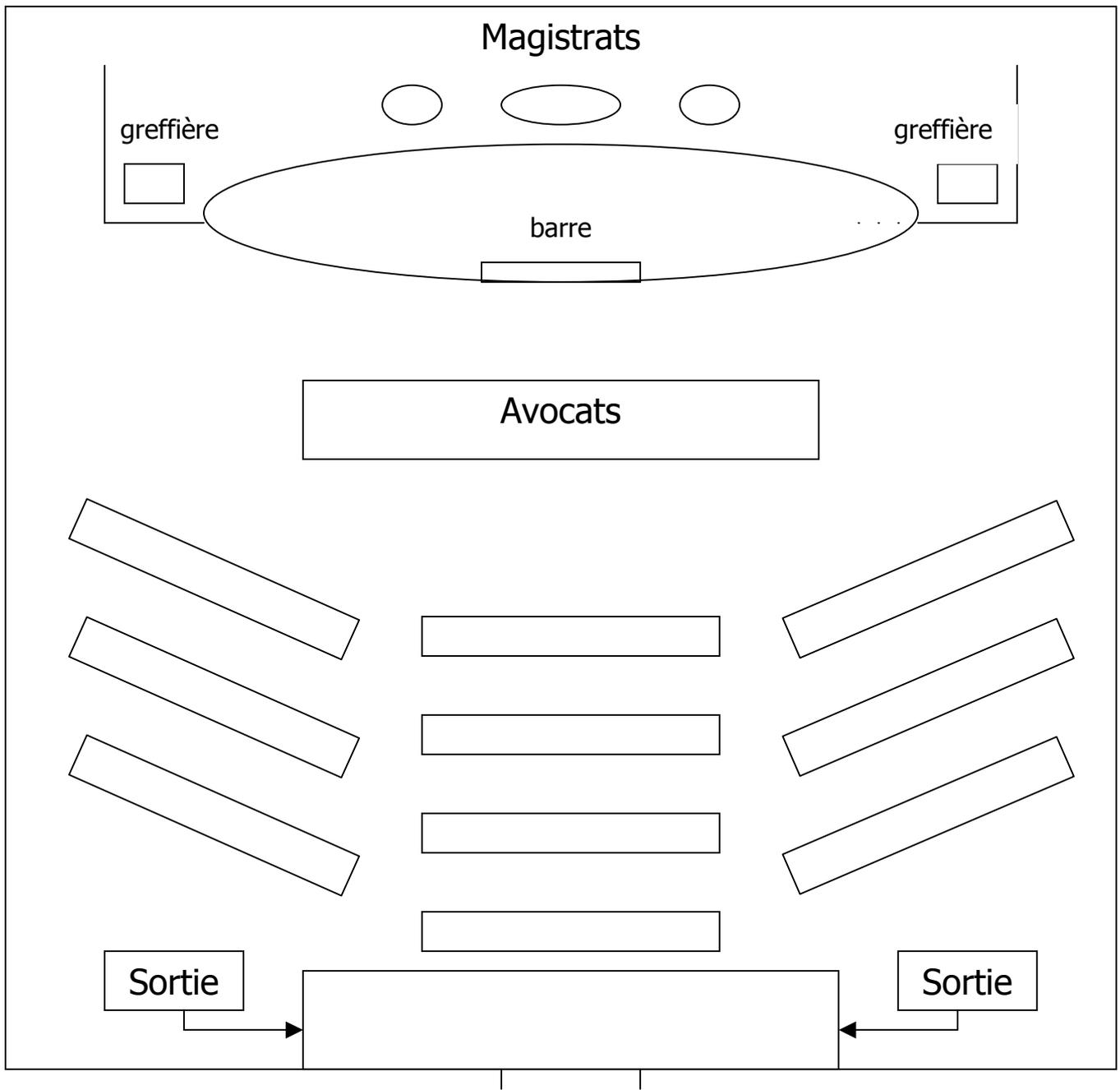
Le tribunal administratif s'occupe des litiges entre l'Etat et les civils... La cliente de Me Gourbeyre avait eu recours à ce tribunal car le maire de sa commune avait abusé de son influence et de son pouvoir en choisissant sa propre femme comme institutrice de sa commune parmi trois candidates, dont la cliente de Me Gourbeyre, à ce poste... Il s'agit là de « favoritisme », en quelques sortes et ce n'est pas approuvé ni autorisé par la loi...



L'après midi j'ai assisté à une audience au tribunal de Commerce mais cette fois-ci Me Gourbeyre n'y a pas assisté car il n'avait aucune affaire donc je m'y suis rendue seule...



Voici le plan du tribunal de commerce:



Ma 5^{ème} journée: Vendredi 17 février

Le matin nous nous sommes rendus à Ambert, lieu où se trouve le cabinet secondaire de Me Gourbeyre, au Palais de Justice au tribunal d'Instance. La cliente de Me Gourbeyre n'ayant pas payé son loyer depuis de nombreux mois, les propriétaires l'ont « traînée » en justice...



Nous sommes restés au cabinet tout l'après midi car Me Gourbeyre avait certains de ses clients à recevoir et moi j'ai rédigé mon rapport afin de pouvoir le présenter à la classe et ainsi, s'il me manquait quelque chose, je n'avais qu'à demander à Me Gourbeyre qui se trouvait dans la pièce à côté... Un de ses clients avait fait appel à Me Gourbeyre pour un problème de garde de deux enfants; la mère était alcoolique et quelque peu dérangée tandis que le père était, d'après Me Gourbeyre, plus responsable... C'est pour cela que ce monsieur, père des deux enfants avait eu recours à Me Gourbeyre...

5) Mes impressions:

Je n'ai pas remarqué, dès mon premier jour, que ce métier était difficile malgré tout: pas seulement du point de vue physique, mais aussi du point de vue moral car parfois il nous faut défendre des assassins ou des violeurs d'enfants, dans le pire des cas!!! Durant mon stage je n'ai pas vu des gens ayant commis de tels actes, mais Me Gourbeyre m'a dit qu'une fois il avait eu à défendre quelqu'un qui avait eu des actes déplacés sur deux petites filles âgées de 4 et 9 ans... De plus, les journées m'ont parues très longues et très fatigantes et défendre les gens c'est quand même prenant et difficile, mais, néanmoins, j'ai beaucoup aimé ce stage car avant de le faire, je pensais que j'allais m'ennuyer alors que pas du tout... Mais, tout de même, je me suis aperçue que ce métier était très contraignant contrairement à ce que je pensais auparavant (pas de vacances, beaucoup de charges, beaucoup de dossiers...) J'ai trouvé le tribunal administratif très lassant, mais j'ai bien aimé le Conseil des Prud'hommes et plus particulièrement le tribunal Correctionnel qui m'a parut très intéressant... Ce stage m'a dans l'ensemble beaucoup plu et je l'ai trouvé d'une durée idéale...

6) Ce que le stage m'a apporté:

Le stage m'a quand même apporté bien des choses car j'ai appris beaucoup notamment comment se déroulent les différents tribunaux, de quoi était constitué un dossier, etc. et même si je n'ai pas participé au travail, car je ne

pouvais évidemment pas plaider à la place de Me Gourbeyre, j'ai observé beaucoup et j'ai appris des choses que je ne connaissais pas avant...

Le stage m'a également appris qu'était réellement le monde du travail.

Ce stage m'a également donné l'occasion de réfléchir à la « Justice » et de « m'ouvrir l'esprit »... J'en garderai un très bon souvenir...

7) Avantages / Inconvénients:

Avantages:

- l'avocat est souvent indépendant
- l'avocat est en contact avec ses clients, il les comprend et les conseille
- il aide ses clients (qui sont victimes d'une injustice quelconque à obtenir réparation devant la justice)
- il a un contact amical avec sa concurrence directe (avocats du barreau de Clermont-Ferrand) et/ou adversaires
- il gagne bien sa vie!!

Inconvénients:

- c'est un métier qui requiert quand même de longues (près de six ans) et difficiles (en effet c'est un métier difficile) années d'études
- l'avocat peut se faire agresser par le client mécontent de l'avocat de la partie adverse (ce qui est déjà arrivé à Me Gourbeyre une fois)
- l'avocat a beaucoup de charges et seulement 40% de bénéfices, ce qui veut dire qu'à toutes les fins de

mois il a 60% de ses revenus en moins afin de couvrir toutes ses charges

- l'avocat reçoit beaucoup de dossiers au même moment, c'est pourquoi il doit être très organisé et savoir gérer son temps
- l'avocat n'a pratiquement pas de vacances car les dossiers peuvent lui parvenir à n'importe quelle époque de l'année
- afin d'être un bon avocat il faut être en bonne santé, avoir une grande force de travail, être éloquent et persuasif, être disponible, avoir le sens du contact, être à l'écoute des clients... Des qualités que tout le monde n'a pas forcément!!!
- si l'avocat à une conscience se sera plus dur pour lui car pourra lui arriver d'être amené à défendre un criminel



8) Mon projet personnel:

Je pense que, étant donné que cette expérience m'a beaucoup plu, je vais m'orienter vers ce métier car j'ai beaucoup apprécié ce stage même si ce métier m'a paru difficile...

Si jamais je change d'avis, ce qui je pense n'arrivera pas,

je crois que je resterai dans le domaine du droit. Si je ne m'oriente pas dans le droit, il y a d'autres domaines qui m'attirent particulièrement comme travailler avec ou dans le domaine des enfants...

Néanmoins, je ne suis pas certaine que mon projet personnel sera définitif car comme je l'ai dit précédemment j'ai des centres d'intérêts différents du domaine du droit...

9) Mon orientation

Pour être avocat il faut faire quatre ans d'études après le bac pour obtenir une maîtrise de droit et à partir de fin 2006, dix-huit mois de scolarité à l'école du barreau au lieu de deux ans de stage avant fin 2006...

L'année prochaine je rentre, en principe si je ne redouble pas, au lycée où je vais m'orienter vers des filières soit littéraires, soit économiques, mais surtout

pas scientifiques... Et après avoir obtenu mon bac ES ou L, je ferais mes quatre ans pour obtenir ma maîtrise en droit et mes dix-huit mois de scolarité au barreau, ce qui veut dire que je pourrai poser ma plaque et être avocat à 24 ans si je ne redouble pas et si j'obtiens mes examens du premier coup (si j'y parviens ce sera un beau coup de chance)...

De plus je ne sais pas si je serai avocate en France ou à l'étranger étant donnée que j'aime beaucoup les langues (et que je suis bilingue)... J'aimerais bien être soit avocate internationale, soit avocate aux Etats-Unis (ou en Angleterre), soit en Espagne ou peut-être en France...

10) Fiche «Ludo des Métiers»:

11) Mes remerciements:

Je remercie mon maître de stage, Me Gourbeyre, de m'avoir si bien reçue, informée et de m'avoir accordé énormément de son temps précieux, de m'avoir si bien expliqué et je remercie également le reste du personnel de son accueil si chaleureux, de son amabilité et sa sympathie et d'avoir su me mettre à l'aise dès mon arrivée au cabinet car grâce à eux j'ai beaucoup apprécié mon stage...

Je remercie également les deux professeurs principaux des classes de 3^{ème}1 et 3^{ème}2 (et le principal de mon établissement) de nous avoir permis de faire cette approche du monde du travail...

